

17. Que doit contenir le document projet ?

Un document projet reprend et structure l'ensemble des éléments collectés lors de la conception du projet.

Avant tout, les éléments utiles à la mise en œuvre du projet

Il doit être utile au d'une part au pilotage du projet et d'autre part à la négociation des financements. Le document de projet répond en fait à deux objectifs différents :

- **guider la mise en œuvre du projet** avec un minimum de précision. Il servira en outre de référence pour le suivi du projet et son évaluation.
- **convaincre un bailleur** de financer le projet.

Sur ce dernier point, les partenaires financiers imposent souvent leurs propres modèles de présentation du projet. Il est cependant préférable que le responsable du projet rédige d'abord un document de projet de façon à en faire un document avant tout utile au pilotage du projet. Si le document de projet est complet et clair, il sera aisément adaptable aux formats imposés par les bailleurs.

Un document de projet doit contenir :

- Une description du projet, résumant le diagnostic réalisé et la solution technique et organisationnelle retenue
- Un résumé synthétique du projet (par ex. un cadre logique simplifié)
- Le dispositif de pilotage et de mise en œuvre du projet¹⁸
- Le chronogramme du projet
- Le budget

Le cadre logique simplifié du projet

Les cadres logiques simplifiés permettent de représenter de façon synthétique la logique interne d'un projet.

Ils sont utiles pour débattre avec les parties prenantes lors de la préparation d'une intervention et pour s'accorder clairement sur ses objectifs et sur la façon de les atteindre. Ils servent aussi pour planifier et programmer l'action, concevoir un dispositif de suivi-évaluation, préparer une évaluation, présenter un projet selon les normes d'un bailleur.

Un cadre logique simplifié reprend les objectifs spécifiques et généraux du projet, les résultats attendus, les activités proposées.

Il n'est pas souvent pas nécessaire d'aller jusqu'au niveau de précision exigée par certains partenaires financiers (à l'instar de la Commission Européenne). Si le projet a été murement réfléchi, la constitution du cadre logique simplifié ne doit poser aucune difficulté.

Le chronogramme du projet

Le chronogramme du projet précise à quel moment les activités doivent être réalisées, fait apparaître leurs dépendances et rappelle quels moyens elle vont mobiliser.

Le budget

Un budget sera composé des dépenses prévues et des ressources escomptées pour la mise en œuvre du projet.

Les principaux postes de dépenses dans un projet d'eau potable sont les investissements (réalisation d'équipements). Pour évaluer ces coûts, il peut être nécessaire de faire faire des devis par plusieurs entreprises ou fournisseurs.

Mais il ne faut pas sous estimer les dépenses liées aux études, aux activités de mobilisation sociale, à celles de renforcement de capacité.

Enfin, le budget fera apparaître les dépenses liées à la coordination et au suivi du projet : personnel (salariés, consultants), matériels, consommables, frais de gestion, frais de suivi, d'évaluation.

¹⁸ Voir question n°14.

Infos : quelques modèles de document de projet proposés par des bailleurs de fonds.

Fonds de Solidarité et de Développement Durable pour l'Eau (Grand Lyon / Veolia Eau) : <http://www.grandlyon.com/Presenter-un-projet-au-Fonds-Eau.3151.0.html>

Infos : Cadre logique simplifié type

Voir le cadre logique type complet proposé à la page 39.

Infos : Budget type pour un projet d'eau potable (partie dépenses)

	Rubriques	Exemples de sous rubriques
1. Etudes		
1.1	Etude diagnostic	Prestation
1.2	Etude de faisabilité	Prestation
2. Réalisation d'équipements		
2.1	Investissement immobilier	Réalisation de l'adduction d'eau (captage, réservoir, pose des conduites)
		Réalisation des bornes-fontaines
		...
2.2	Investissement technique	Achat d'un groupe électrogène
		Achat d'une pompe immergée
		Analyse de la qualité des eaux
		Kit d'entretien du réseau
		...
2.3	Fournitures	Constitution d'un stock de pièce de rechange (robinets, vannes, ...)
		...
3. Actions d'accompagnement		
3.1	Formation / accompagnement	Formation des comités de points d'eau
		Formation des élus locaux aux responsabilités de maîtrise d'ouvrage d'un service de l'eau.
		Accompagnement de la commune dans la passation des marchés de travaux
		...
3.2	Sensibilisation	Mobilisation sociale pour la constitution des comités de point d'eau
		Supports de sensibilisation (affiches, panneaux, ...)
		Prestations de sensibilisation à l'hygiène
		...
4. Mise en œuvre du projet		
4.1	Transports	Véhicules
		Carburant
4.2	Personnel	Personnel local (salaires)
		Personnel expatriés (salaires)
4.3	Missions internationales	billet d'avion
		per diem
4.4	Frais de fonctionnement	Frais bancaires
		Fournitures
		Communications

Pour aller plus loin :

Sur les cadres logiques simplifiés : [Représenter la logique d'un projet pour mieux en débattre - les tableaux logiques simplifiés - tome 1](#), Daniel Neu, Gret, 2005.

[Des outils pour programmer, suivre, évaluer et présenter ses projets - Les " tableaux logiques simplifiés ", tome 2](#), Daniel Neu, Gret, 2006